

*Initiatives ministérielles*

ment dit est-ouest. Le problème s'est tout simplement déplacé ailleurs.

Le gouvernement a réagi en imposant une taxe d'accise et en créant des infractions pour enrayer la contrebande interprovinciale. Le Parti réformiste appuie ces mesures, mais estime qu'elles n'auraient pas été nécessaires si le gouvernement avait appliqué la loi de façon plus rigoureuse et imposé une nouvelle taxe à l'exportation sur les produits du tabac au lieu de réduire les taxes. Car nous devons maintenant composer avec la contrebande interprovinciale.

Selon des hauts fonctionnaires du ministère des Finances, les quatre provinces de l'Ouest sont d'avis que leur campagne de lutte contre la contrebande est efficace et que leurs revenus se maintiennent à un niveau raisonnable. Étant donné qu'elles ne sont pas susceptibles de réduire leurs taxes sur le tabac, les efforts déployés par le gouvernement en vue de mettre un terme à la contrebande n'ont fait que créer un nouveau problème, comme je viens de l'expliquer.

Le groupe Action on Smoking and Health a décrit aux membres du Comité des finances comment un garçon de 12 ans a reçu quatre cartouches de cigarettes en passant une commande au moyen d'un numéro 1-800, envoyé chez lui par télécopieur, sans qu'aucune question ne lui soit posée. Il est très facile de contourner les règlements mis en place par le gouvernement. Un garçon de 12 ans peut tout simplement décrocher le téléphone et passer une commande de cigarettes en donnant tout simplement son numéro de carte de crédit.

Ces bénévoles ont demandé au Comité des finances d'améliorer les dispositions relatives à l'application de la loi et d'augmenter le montant des amendes imposées pour ce genre d'activité. Le Comité des finances a approuvé le projet de loi C-32 sans discussion aucune, sans apporter aucun changement.

Ce que je tiens surtout à souligner aujourd'hui, c'est le peu d'intérêt que manifeste le gouvernement pour la santé des Canadiens, surtout celle des jeunes. Lorsque le gouvernement a lancé, en février, son plan d'action national pour lutter contre la contrebande, nous lui avons demandé de nous dire dans quelle mesure les coûts de santé augmenteraient.

• (1120)

Combien de personnes commenceront à fumer parce que les taxes sur les cigarettes ont baissé? Combien prendront une habitude à laquelle elles auront plus tard de la difficulté à renoncer parce que les cigarettes se vendent moins cher?

Combien de Canadiens développeront une accoutumance? Si cette réduction de taxe est provisoire, devons-nous, plus tard, trouver des moyens d'aider ces fumeurs à renoncer au tabac? Combien d'entre eux souffriront de cancer du poumon, d'emphyseme, de maladies et de crises du coeur en raison de cette stratégie? Combien de gens la réduction de taxes décrétée par le gouvernement fera-t-elle souffrir ou tuera-t-elle? Combien cela coûtera-t-il au contribuable canadien? Cette réduction de taxes finira par nous coûter les yeux de la tête.

Le gouvernement a persisté dans sa détermination à faire mettre en oeuvre ce projet de loi, en dépit de l'absence de réponses à ces questions fort importantes. Sans les réponses, comment voulez-vous que nous continuions à étudier ce projet de loi?

Bien que la secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé ait déclaré que la réduction des taxes accroîtrait les risques pour la santé, ces risques, les coûts, les conséquences pour le gouvernement et la souffrance humaine n'ont pas été quantifiés. Les réformistes en sont navrés.

La Société canadienne du cancer a demandé au Comité permanent des finances de faire une évaluation détaillée du coût des soins de santé attribuable au tabagisme et de son incidence au Canada, étant donné que la dernière étude remontait déjà à 1986. Le comité a écouté poliment, puis il a complètement négligé les douzaines de recommandations et a adopté le projet de loi C-32 après une étude, article par article.

Savez-vous combien de temps a pris cette étude: exactement 15 secondes. Après tous les témoignages entendus et toutes les réserves exprimées, le comité a mis exactement 15 secondes à approuver tous les articles. Vous avez bien entendu: 15 secondes pour étudier chaque article d'un projet de loi de 62 pages. Ça, c'est ce qu'on appelle de la démocratie!

Faut-il s'étonner que les réformistes préconisent et réclament un Sénat des trois E où des mesures législatives comme celle-là pourraient faire l'objet d'une étude sérieuse, réfléchie, et être modifiée de façon raisonnable, où des amendements pourraient être proposés et débattus avec intelligence, où l'on pourrait réfléchir posément à ce que fait le gouvernement? Un sénat triple E nous empêcherait de commettre les graves erreurs que nous commettons actuellement en adoptant un projet de loi aussi rapidement.

Je répète ma question: quel sera le coût accru des soins de santé? La Société canadienne du cancer a fourni au Comité permanent des finances des données prévisionnelles établies par le professeur Robert Allen, du département d'économie de l'université Harvard.

Si l'on se fie aux estimations les plus prudentes du professeur Allen, la consommation nationale de cigarettes augmentera de 14 p. 100 chez les adultes et de 35 p. 100 chez les jeunes. Nous parlons ici de ses prévisions les plus prudentes.

Donc, la réduction de taxes décrétée par les libéraux fera augmenter de 840 000 le nombre de fumeurs au Canada. Parmi eux, 175 000 seront des adolescents. À ce rythme, le professeur Allen prédit que les coûts des soins de la santé grimperont à long terme de 1,33 milliard de dollars, soit de mille trois cent trente millions de dollars, une hausse faramineuse. Nous parlons toujours, ici, d'estimations prudentes. Le coût pourrait être plus élevé encore.

Le présent gouvernement ne sera même plus au pouvoir lorsque les Canadiens et Canadiennes devront commencer à payer les effets délétères de cette loi. Ces dirigeants ne seront même plus là pour récolter ce qu'ils ont semé. Comme l'a dit le professeur Allen, ses estimations sont les plus prudentes. Le coût pourrait être beaucoup plus élevé. Le nombre de nouveaux fumeurs pourrait atteindre 1,89 million, dont 245 000 seraient alors des jeunes.